

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 05 JUIN 2021

VŒUX DES ASSOCIATIONS

« Tous les vœux et les projets qui sont soumis aux délibérations
de l'Assemblée Générale doivent être communiqués par écrit au Président.»
(extrait du règlement intérieur)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le

Le/la Président.e
de l'association,

A expédier au siège de la Ligue de l'enseignement
ou par mail à yherve@laligue29.org avant le 29 mai 2021